

**COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE**

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2023  
CONVOCATION DU 7 AVRIL 2023**

Le 13 avril 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.  
Nombre de Conseillers : 19

**PRÉSENTS :**

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

**PROCURATION :**

M BAERT à M CHOCRAUX  
Mme SINIARSKI à Mme THELLIER-CUVELIER  
Mme DA SILVA à M DESPREZ

**ABSENT EXCUSÉ :**

M LAGANGA

**Secrétaire de séance :** Julie DELTOUR

**DÉLIBÉRATION N°27/2023**

**Subvention complémentaire à la subvention de la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique.**

Vu la délibération CC\_2023\_001 de la Pévèle Carembault en date du 06/02/2023.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Pévèle Carembault renouvelle pour l'année 2023 son opération d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (200€) ou kit électrique d'assistance pour les vélos (100€). Dans le cadre de la politique communale en faveur de l'environnement et notamment des modes de déplacements alternatifs à la voiture, Monsieur le Maire propose de compléter l'aide de la CCPC par une participation communale de 200 euros aux 10 premières demandes sur la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve avec **17 voix pour**.

Les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 18 AVR. 2023

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 18 AVR. 2023